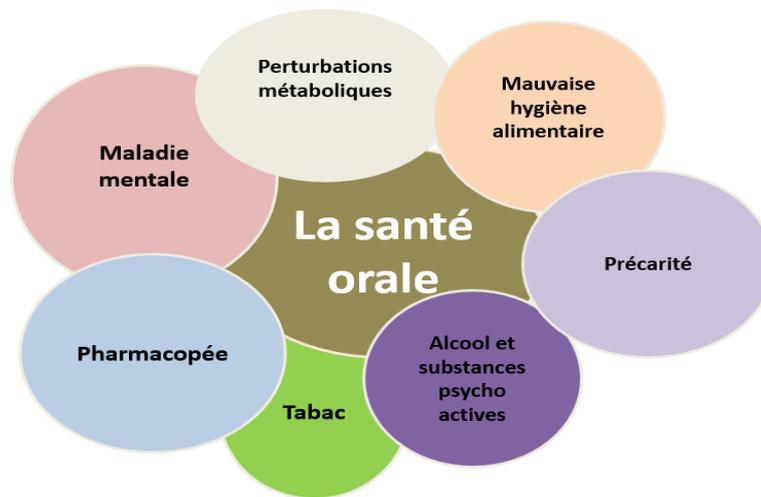


LE HANDICAP PSYCHIQUE

- **Le handicap psychique** peut être défini comme une conséquence sociale (c'est-à-dire une limitation d'activité et les restrictions de participation sociale) liée à un trouble psychique invalidant. Les personnes présentant un handicap psychique vivent avec une maladie mentale (schizophrénies, troubles bipolaires, dépressions sévères, etc.), qui peut modifier leur comportement, leur perception, leur jugement et leur relation avec le monde. Par exemple, les personnes peuvent manifester des réactions inadaptées au contexte (foule, file d'attente, pièces fermées, bruit intense, etc.), un stress intense non maîtrisé, un raisonnement très rigide, des gestes incontrôlés, une difficulté à communiquer, un repli sur soi, un état dépressif ou des dérèglements alimentaires.
- **La maladie psychique** peut intervenir à tous les âges de la vie et atteindre les personnes sans distinction, de manière durable ou épisodique. Les troubles peuvent entraîner un véritable handicap au quotidien et occasionner des difficultés, notamment pour s'adapter à la vie en société et conduire à **des situations de précarité** (Cf fiche précarité).
- **Un Français sur cinq** est atteint d'une maladie psychiatrique soit 12 millions de personnes.
- Les questions de santé psychique et mentale sont encore mal connues du grand public et les préjugés négatifs demeurent avec des conséquences douloureuses pour les personnes atteintes et leurs proches. Ces personnes sont souvent stigmatisées [1].
- **Les comorbidités somatiques** dont font partie les pathologies bucco-dentaires sont nombreuses et très fréquentes chez les sujets souffrant de troubles psychiques sévères et persistant comme la schizophrénie. Environ la moitié de ces comorbidités ne serait pas diagnostiquée. Ils souffrent notamment de **perturbations métaboliques** dues aux traitements comme le diabète de type de II et/ou des problèmes de prise de poids [2]. C'est une des raisons pour lesquelles ces personnes ont **une espérance de vie inférieure de 15 à 20 ans** par rapport à la population générale, même en écartant les causes de décès par suicide [3].
- **La détérioration de la santé bucco-dentaire**, est en partie causée par l'un des symptômes négatifs de la maladie, le « **déni du corps** » met en danger ces personnes en retardant par exemple la prise en charge de caries dentaires à des stades précoces conduisant bien souvent à l'extraction de dents qui auraient pu être soignées [4].
- De plus, la détérioration de la santé bucco-dentaire est aggravée par **les effets secondaires des traitements** comme l'hyposialie, les mauvaises habitudes d'hygiène de vie qui se conjuguent avec notamment la consommation parfois de substances psychoactives. En effet, les troubles psychiques peuvent s'accompagner **d'addictions au tabac, à l'alcool et/ou à des substances psycho actives (cannabis)** qui détériorent la santé bucco-dentaire [5] (Cf fiche addiction).
- A noter également **les effets secondaires possibles des traitements antipsychotiques** de 1^{ère} génération, les neuroplégiques (NL) qui induisent **des dyskinésies** parfois irréversibles ou

un **syndrome extra pyramidal** avec akinésie (rareté, lenteur des mouvements), tremblements de repos et d'attitude, rigidité, hypertonie cédant par à-coups. Les dyskinésies facio-bucco-linguo-masticatrices peuvent apparaître après un traitement prolongé suite à des doses élevées de NL sont des mouvements anormaux qui persistent même longtemps après l'arrêt de ces traitements. Elles se manifestent par des mouvements anormaux involontaires de la tête de la face et même de la langue, elles peuvent aussi toucher les membres ou le tronc. L'akinésie comme la dyskinésie **empêche une technique adéquate du brossage des dents** et rend difficile les réhabilitons prothétiques [6]. La coordination des mouvements nécessaires à un brossage efficace (pour que ces gestes soient possibles la personne doit être capable d'écrire en cursive...) est de facto entravée par les effets secondaires des NL et **un accompagnant par une tierce personne** est dans ce cas nécessaire avec des outils adaptés (brosses à dents électriques par exemple ou des brosses à dents avec des manches ergonomiques) pour une bonne hygiène bucco-dentaire au quotidien.



Les déterminants de la santé orale/ Dr Frédéric DENIS

Références :

- [1] - UNAFAM : le handicap psychique : Disponible sur internet : <http://www.unafam.org/-Le-handicap-psychique-.html>
- [2] - Chafetz, RNL, White RNMC, Collins-Bride RNG. The poor general health of the severely mentally ill; impact of schizophrenic diagnosis. *Community Ment Health J.* 2005 :41,169-184.
- [3] - De Hert M, Correll CU, Bobes J, Cetkovich-Bakmas M, Cohen D, Asai I, Detraux J, Gautam S, Möller HJ, Ndeti DM, Newcomer JW, Uwakwe R, Leucht S. [Physical illness in patients with severe mental disorders. I. Prevalence, impact of medications and disparities in health care. *World Psychiatry.* 2011;1:52-77.](#)
- [4]-Kisely S, Baghaie H, Lalloo R, et al. A systematic review and meta-analysis of the association between poor oral health and severe mental illness. *Psychosom Med.* 2015;77(1):83–92.
- [5]- Pesci-Bardon C, Prêcheur I. Conduites addictives : tabac, alcool, psychotropes et drogues illicites. Impact sur la santé buccodentaire. EMC (Elsevier Masson SAS, Paris), Médecine buccale, 28-915-M-10, 2010, Odontologie, 23-760-A-40, 2011.
- [6]- Bhoopathi PS, Soares-Weiser K. Benzodiazepines for neuroleptic-induced tardive dyskinesia. *Cochrane Database of Systematic Reviews* 2006, Issue 3. Art. No.: CD000205. DOI: 10.1002/14651858.CD000205.pub2.